



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commerçants

Question écrite n° 47476

Texte de la question

M. Maurice Leroy attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les revendications des chefs d'entreprises artisanales, de commerces de proximité et de l'ensemble des travailleurs indépendants regroupés au sein d'unions professionnelles artisanales (UPA). En effet, la pression fiscale et sociale pesant sur les revenus du travail asphyxie de plus en plus l'économie de proximité, et met en péril l'avenir des entreprises déjà fragilisées par la crise économique. Or, en créant des emplois et formant de nombreux apprentis, les entreprises de l'artisanat et du commerce participent au redressement de notre économie. C'est pourquoi, compte tenu de l'intérêt de soutenir et de préserver le réseau d'entreprises de proximité, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre pour répondre aux revendications exprimées par les unions professionnelles artisanales.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Leroy](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47476

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 janvier 2014](#), page 348

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)